

**Allô Contrats**

0 N°Cristal 0 969 329 969

APPEL NON SURTAXÉ

Pour toute information ou  
modification concernant votre contrat

**Allô Sinistres**

0 N°Cristal 0 969 327 326

APPEL NON SURTAXÉ

Pour déclarer vos sinistres

## ATTESTATION D'ASSURANCE HABITATION

MME SEVERINE RICO  
80 ALLEE DES SARCELLES  
13270 FOS SUR MER

Votre référence client : 8333911  
Votre numéro de contrat : 65617122

La société d'assurance SOGESSUR,  
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste que l'habitation située :  
80 ALLEE DES SARCELLES  
13270 FOS SUR MER

est garantie

- . par contrat n° 65617122
- . souscrit par MME SEVERINE RICO
- . en sa qualité de propriétaire
- . conjoint/concubin M. MICHAEL RICO
- . et ce, à effet du 7 aout 2015

Garanties prévues :

- |   |   |
|---|---|
| - Responsabilité civile                             | - Bris de glaces  |
| - Incendie et évènements assimilés                  | - Bris de glaces sur les meubles  |
| - Dégât des eaux et gel                             | - Dommages électriques et Valeur à neuf jusqu'à 2 ans sur matériel électroménager, Hi-fi, Vidéo et informatique                                     |
| - Tempête, grêle, neige                             | - Valeur à neuf étendue jusqu'à 4 ans sur matériel électroménager, Hi-fi, Vidéo et informatique et 6 ans sur tous les biens (hors objets de valeur) |
| - Attentats   | - Dommages corporels  |
| - Catastrophes naturelles                           | - Assistance en cas d'urgence   |
| - Catastrophes technologiques                       | - Assistance au quotidien   |
| - Défense pénale et recours suite à accident        | - Assistance électroménager, Hifi et TV   |
| - Vol et détériorations suite à vol ou à vandalisme | - Services Experts  |
| - Vol sur le lieu de vacances                       |   |

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 16 avril 2024



Pierre LE RUN  
Directeur de la Relation Client  
Assurance de biens et responsabilités